

PROPOSITIONS EN FAVEUR DE LA REVITALISATION DU TERRITOIRE SOSTRANIEN

Le territoire de La Souterraine et des communes limitrophes a bénéficié durant les dernières années d'une dynamique économique et démographique. L'autoroute A20, la RN145 à deux fois deux voies, la ligne SNCF Paris-Toulouse avec la gare de La Souterraine qui dessert la Creuse, le Nord de la Haute Vienne, le Sud de l'Indre permettra le désenclavement essentiel de ce secteur de la Creuse. Ce désenclavement est à poursuivre par la mise en deux fois deux voies de la RN145 vers Bellac et la côte atlantique.

Malheureusement, la disparition de l'usine Vet Sout en 1992 et de 342 emplois à 98 % féminins délocalisés en Pologne a été la première catastrophe économique. Cette année, la commune de La Souterraine est à nouveau impactée par le licenciement de 157 salariés de l'usine GM&S. Ces licenciements auront des conséquences sur le tissu économique local.

Tout le secteur Nord-Ouest de la Creuse et, en particulier, celui de La Souterraine est particulièrement touché. Il faut rappeler que cette entreprise a compté jusqu'à 600 emplois lorsque Renault et PSA apportaient plus de 50 millions de chiffre d'affaires chaque année.

Face à cette catastrophe économique, qui entraîne une fragilisation sans précédent du territoire, nous pensons que la priorité pour créer une nouvelle dynamique passe par la mise en place d'un dispositif exceptionnel permettant l'accueil de nouvelles entreprises et la création d'emplois, seul moyen de lutter contre la désertification. C'est un préalable à l'image de dispositifs mis en place sur d'autres territoires sinistrés, la création d'une zone franche, l'intervention de la BPI pour des prêts à taux 0, des aides au financement de l'immobilier d'entreprises, des primes à l'embauche et des mesures dérogatoires notamment en matière fiscale, seraient sans doute de nature à recréer cette nouvelle dynamique économique indispensable au devenir du territoire.

Dans le même temps, il est nécessaire de conforter les infrastructures existantes et de développer les moyens de communication :

- Rétablir tous les arrêts de trains en gare de La Souterraine pour faciliter les déplacements des acteurs du monde économique. Cette mesure n'exige aucun moyen financier supplémentaire ;
- Généraliser et rendre accessible les réseaux 4G et le très haut débit ;
- Maintenir le maillage des structures éducatives dans notre espace rural et, en particulier, sa cité scolaire ;
- Appuyer la création de la 4^{ème} section design permettant une offre complète des arts appliqués ;
- Maintenir des services publics de proximité indispensables à la vie quotidienne ;
- S'inscrire pleinement dans le projet Santé de l'ARS spécifique à la Creuse (consultation avancée, radiologie, télémedecine au centre hospitalier de La Souterraine).

Mairie de La Souterraine - Rue de l'Hermitage - BP 5 - 23300 LA SOUTERRAINE

Tél : 05.55.63.97.80 - Fax : 05.55.63.97.99

www.lasouterraine.fr - www.facebook.com/lasouterraine - www.twitter.com/la_souterraine

Enrichis par les contributions des acteurs économiques locaux, nous proposons de s'appuyer sur plusieurs domaines phares de la ville et sur l'expertise locale : métallurgie, eau, design, enfants en situation de handicap,

Dans le secteur de la métallurgie et de l'industrie, outre les mesures citées plus haut, il est nécessaire d'accompagner la reprise de l'activité tôlerie, puis créer les conditions d'emploi d'un savoir-faire et d'une main d'œuvre qualifiée afin de compenser la perte des emplois de notre territoire. Notre territoire dispose de terrains pouvant accueillir des entreprises dont le SMIPAC (Syndicat Mixte Interdépartemental du Parc d'Activités de la Croisière), placé stratégiquement sur le carrefour de l'autoroute A20 et de la RN145 à 2 fois 2 voies. Il rassemble des communes de la Creuse et de la Haute-Vienne.

- Nous sommes prêts à accueillir, dans le domaine de l'eau et de l'environnement, un service public déconcentré de l'Etat.
- Il faut également favoriser la création de la filière Design en partant de la formation jusqu'à la création d'emplois sur place en passant par la valorisation des acquis. Par exemple : FABLAB, laboratoire de recherche, hôtel d'entreprises dédiées...
- Pour l'enfance en situation de handicap, à partir du tissu associatif très implanté (ALEFPA), la création d'une unité d'accueil répondra aux besoins exprimés d'un large territoire (exemple : autisme, troubles du comportement...).
- Nous comptons sur votre appui pour finaliser le projet Biomasse à La Souterraine en cours d'instruction (appel à projet), prévoyant la création d'une vingtaine d'emplois.
- Et enfin, accompagner l'agriculture et la filière agroalimentaire : circuit court, transformation sur place, ... nous semble pertinent dans notre région rurale et agricole.

La commune de la Souterraine va répondre à l'appel à projet FISAC pour janvier 2018 et espère une réponse favorable pour l'obtention de fonds pour financer les investissements liés au commerce de centre bourg.

Voilà quelques pistes qui doivent nourrir la réflexion pour l'avenir de notre territoire rural qui souffre de la catastrophe GM&S.

Ces propositions complètent celles des autres collectivités creusoises portées par l'AMAC et les différents partenaires.

La municipalité de La Souterraine

Mairie de La Souterraine - Rue de l'Hermitage - BP 5 - 23300 LA SOUTERRAINE

Tél : 05.55.63.97.80 - Fax : 05.55.63.97.99

www.lasouterraine.fr - www.facebook.com/lasouterraine - www.twitter.com/la_souterraine

